

Recours en notation Inspecteurs
CAPL N°1
du 24 juin 2014

La révision de notation s'est tenue aujourd'hui en présence des organisations syndicales titulaires de siège dont FO DGFIP.

10 dossiers de recours de la catégorie A ont été déposés devant l'autorité hiérarchique.
5 dossiers étaient présentés en CAPL .

Suite à la mise en place du nouveau système de notation, avec notamment, une première étape obligatoire de recours devant l'autorité hiérarchique, l'administration a de nouveau constitué quelques réserves de capital mois.

Ceci a permis de donner satisfaction à 2 agents en ce qui concerne la réduction d'avancement.
De plus, certains agents ont vu leur appréciation générale et/ou leur profil croix modifiés.

Vos représentants FO-DGFIP : Titulaire : Fabrice MOSCA
Suppléante : Michelle ANTONNIETTI - REGUEIRA
Experts : Sophie DEGEILH

FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat

Permanentés Sophie DEGEILH et Silvia AUTRAN
Secrétaire Départemental : Frédéric BRES
Local syndical DDFiP Place Besagne : 04 94 03 82 90 Port 06 88 37 36 97
fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDEPENDANT.